

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
Séance du 06 février 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 30/01/2023

Présents : 16

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-trois et le six février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Présents : Jean ARCAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Béatrice TÉROL, Didier VORDY

Votants: 17

Pour: 17

Contre: 0

Représentés: Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Compte rendu des décisions du Président

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 28 septembre 2021, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, je vous rends compte des décisions prises récemment :

N° 12.01 Signature du renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion de l'Hérault concernant la mission de délégué à la protection des données.

Le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir en prendre acte.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical, prend acte des dernières décisions de 2022.

Fait à Murviel-Les-Béziers

Le Président,

Jean ARCAS.

